

Une agence d'intérim unique pour l'insertion des handicapés

La Mutuelle française de Saône-et-Loire et Eureka intérim se sont unies pour créer une agence de travail temporaire dédiée aux personnes en situation de handicap. Une première en Bourgogne Franche-Comté.

C'est une première pour la grande région de Bourgogne Franche-Comté. Et elle est née à Mâcon. La Mutuelle française de Saône-et-Loire, au travers de son entreprise adaptée APM et Eureka intérim, se sont unies pour créer une agence de travail temporaire dédiée aux personnes en situation de handicap. Il s'agit de la seizième du genre à travers le pays.

L'agence Eureka handicap s'est installée en zone sud, rue de Grosne. Depuis mai, elle a déjà permis la signature de 12 contrats de travail.

Une insertion à favoriser

La vocation de cette nouvelle agence est de permettre le lien entre les entreprises du territoire et les personnes handicapées afin de favoriser leur accès à l'emploi. Aujourd'hui, le taux de chômage de personne en situation de handicap se situe entre 18 et 20 %, bien aussi de la moyenne de 5,6 % sur le bassin d'emploi de Mâcon.



L'agence Eureka handicap by Artésia a été inaugurée ce vendredi. Photo JSI/Johan BOZON

« Nous avons des personnes qui frappent à notre porte et on ne peut pas les accueillir », a décrit Philippe Triolier, directeur du pôle travail et insertion de la Mutualité française de Saône-et-Loire. « On trouvait cela dommage. Ce dispositif permet d'accueillir des personnes en situation de handicap, de les accompagner pour qu'ils retrouvent, à terme, un emploi dans une entreprise. »

Une prise de confiance mutuelle entre le salarié et l'entreprise

L'enjeu est celui-là : servir de tremplin grâce au travail intérimaire pour une solution d'emploi durable (CDI, CDD longue durée ou formation). « C'est un outil de formation. Cela permet de mettre un pied dans une entreprise dite

« ordinaire », indique-t-on du côté des créateurs de l'entité. Pour les entreprises, il peut permettre de lever certains freins au recrutement : « la prise de confiance est mutuelle » et respecter le taux de travail en situation de handicap fixé à 6 % à partir de 20 salariés.

Pour l'heure, les postes proposés sont majoritairement dans le secteur industriel (pré-

Un emploi durable pour une centaine de personnes

La Mutualité française de Saône-et-Loire et Eureka intérim se sont fixés des résultats concrets et rapides. « La première année, l'objectif est fixé à dix temps plein, soit 20 personnes. La deuxième année, ce sera 20 temps pleins pour qu'au terme de la troisième année, nous parvenions à compter 30 équivalents temps plein », a indiqué Gilles Deschamps, président de la Mutualité française 71. « Ce schéma de développement doit permettre de proposer un emploi durable à une centaine de personnes. »

« Notre activité converge vers une finalité : permettre à chacun de jouer son rôle dans la société, le faire avec son capital à lui et pas nos prérequis à nous », a ajouté Laurent Laik, président du groupe La Varippe, dont dépend Eureka intérim.

parateur de commande, ouvrier de production) précise Sarah Bollecques, responsable de l'agence. L'offre devrait s'élargir dans le tertiaire et géographiquement parlant, sur toute la Saône-et-Loire.

Johan BOZON